

210C1017

FR0000064438-OP022-AS08

7 octobre 2010

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

OTOR

(Alternext)

- 1 - Le 5 octobre 2010, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société OTOR déposée par BNP Paribas agissant pour le compte de la société DS Smith Hêtre Blanc, société en nom collectif contrôlée indirectement par la société de droit britannique DS Smith Plc (cf. Décision & Information 210C0658 du 21 juillet 2010).

La note d'information de la société DS Smith Hêtre Blanc (visa n°10-352 en date du 5 octobre 2010) et la note en réponse de la société OTOR (visa n°10-353 en date du 5 octobre 2010) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 8 au 21 octobre 2010 inclus**.

Exane BNP Paribas se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de DS Smith Hêtre Blanc, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des 1 085 741 actions OTOR non détenues par l'initiateur¹.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions OTOR sera reprise à compter du 8 octobre 2010.

¹ Hors prise en compte des 22 974 actions autodétenues par la société, que le conseil d'administration d'OTOR a décidé de ne pas apporter à l'offre.